

Les échanges dans les réseaux sociaux : de l'oral (à l')écrit ou quand écrire, c'est parler ?

La notion de schématisation en question

Written Exchanges on Social Networks : From Oral (to) Written, or When Writing Is Speaking?

The Notion of Schematization Under Question

Aïcha GABANI

Auteur correspondant, Labo. Lefeu - E1572301 – équipe 01 : PraDiS, Université de Ghardaïa (Algérie), aïcha.gabani@gmail.com

Pr. Salah KHENNOUR

Labo. Lefeu - E1572301 – équipe 01 : PraDiS, Université Kasdi Merbah Ouargla (Algerie), khenmour@gmail.com

Soumission : 10.10.2026 – Acceptation : 15.10.2026 – Publication : 01.11.2026

Résumé — Aborder un écrit dont le support n'est plus celui du papier mais celui d'une interface sociotechnique, riche en ressources d'expressivité, mais aussi en contrariétés, invite à réinterroger les notions de *texte* et de *discours* qui s'y disputent une place à l'envi. Les échanges écrits dans les réseaux sociaux sont des exemples d'interactions verbales dont l'analyste ne dispose que du versant écrit, néanmoins imprégné d'oralité, tout en étant publié par ses producteurs. Cet acte d'autopublication, référant à la fois à un processus et à son résultat, nous rappelle celui de *schématisation*, notion empruntée à la logique naturelle de Grize (1996) et que Adam (2006) a su exploiter pour neutraliser les frontières entre deux grands domaines d'analyse, envisagés jusque-là comme opposables : *l'analyse textuelle* et *l'analyse du discours*. Réunissant sous la même étiquette texte et discours, énoncé et énonciation, la notion de schématisation nous servira à repenser le lien entre écrit et oral dans les échanges électroniques : *l'oralité n'y serait-elle pas le résultat d'une « synchronisation » poussée de l'acte d'énonciation avec l'acte scriptural, donnant lieu à une interaction essentiellement asynchrone ?* Un acte d'énonciation qui « remonte à la surface » de l'écrit à mesure que se réduit l'itinéraire temporel et cognitif de la schématisation assurant le passage à l'écrit. Pouvons-nous – symétriquement à la démarche d'analyse textuelle des discours établie par Adam (2006) pour appuyer l'indissociabilité de ces deux domaines – parler d'une opération de mise en texte du discours pour décrire les mécanismes d'échange sur le Net ?

Mots-clés : écrit, oralité, interaction, schématisation, réseaux sociaux.

Abstract — Approaching a written text whose medium is no longer paper but a sociotechnical interface, rich in expressive resources yet also marked by constraints, invites us to reconsider the notions of *text* and *discourse*, which compete there for a place on equal terms. Written exchanges on social networks provide examples of verbal interactions of which the analyst has access only to the written dimension, which is nevertheless imbued with orality, while being published by their producers themselves. This act of self-publication, referring both to a process and to its outcome, recalls the notion of *schematisation*, borrowed from Grize's (1996) theory of natural logic and subsequently developed by Adam (2006) to neutralize the boundaries between two major fields of analysis that had hitherto been regarded as opposed: textual analysis and discourse analysis. By bringing together, under the same label, text and discourse, utterance and enunciation, the notion of schematisation will enable us to rethink the relationship between writing and speech in electronic exchanges: *might orality not be the result of a heightened "synchronization" of the act of enunciation with the act of writing, giving rise to an essentially asynchronous interaction?* An act of enunciation that *"rises to the surface"* of writing as the temporal and cognitive trajectory of the schematization process underlying the transition to writing is reduced. Can we – symmetrically to Adam's (2006) approach of textual analysis of discourse, developed to emphasize the inseparability of these two domains – speak of an *operation of textualization of discourse to describe the mechanisms of exchange on the Internet?*

Keywords: *Writing, Orality, Interaction, Schematization, Social Networks.*

Introduction

Les reproches faits à la linguistique textuelle de s'être longtemps enfermée dans l'étude de la phrase l'ont poussée à s'intéresser aux interactions langagières. Cette ouverture de ses frontières, jadis cantonnées au signe, pour accueillir de nouveaux objets d'étude relevant de produits naturels des échanges communicatifs, n'était pas sans entraîner de réels clivages théoriques et méthodologiques en son sein. Le passage de la phrase à l'énoncé, émanant de ce déplacement des observables, n'est en effet pas réductible à une simple procédure d'extension transphrastique. Des oppositions théoriques clés, marquant le recul des frontières classiques de la linguistique textuelle, ont dès lors vu le jour : *phrase/énoncé, signification/sens, texte/discours, cotexte/contexte, écrit/oral* ... parmi les plus emblématiques. C'est cette dernière dichotomie – *écrit/oral* – qui retiendra notre attention dans le présent article. Le rapport entre ces deux notions sera repensé au prisme de la schématisation.

1. Le textuel et le discursif chez J.-M. Adam au prisme de la théorie de la schématisation

Eu égard aux oppositions théoriques susmentionnées, l'évolution de la linguistique textuelle a progressivement fait émerger deux domaines distincts : *l'analyse textuelle* et *l'analyse du discours*, dont les bornes disciplinaires ont été définies au départ en fonction de la présence ou absence du contexte : **discours = texte + contexte ; texte = discours – contexte.**

Cette formule n'a pas tardé à être écartée par son auteur même, en l'occurrence Adam, pour les raisons suivantes :

« D'abord parce qu'elle laisse entendre une opposition et une complémentarité des concepts de texte et de discours alors qu'il s'agit de dire que ces deux concepts se chevauchent et se recoupent avant tout en fonction de la perspective d'analyse choisie. Ensuite parce que [...] nous n'avons pas accès au contexte comme donnée extralinguistique objective, mais seulement à des (re)constructions par des sujets parlants et/ou par des analystes (sociologues, historiens, témoins, philologues ou herméneutes) » (Adam, 2006, p. 23-24).

Ces bornes disciplinaires sont alors redéfinies pour entretenir une relation d'inclusion plutôt que d'opposition : *la linguistique textuelle est considérée comme un sous-domaine du champ plus vaste de l'analyse du discours*. En effet, ce nouveau regard posé par Adam doit son existence à la notion de *schématisation* empruntée à la logique naturelle de Grize (1996), et développée en vue de la proposition d'un modèle plus économique de l'interaction verbale. Elle présente quatre aspects, dont le premier et le plus fondamental consiste dans le renvoi simultané à un processus et à son résultat, dualité sur laquelle Adam a fondé sa réflexion pour démontrer la profonde complémentarité entre le textuel et le discursif. Ce premier aspect couvre toute sorte d'action (inter)discursive, telle que la parole ou l'écriture :

« Parler, écrire est une activité créatrice qui donne naissance à une schématisation. Le terme doit être entendu en deux sens. D'une part, comme toute nominalisation, il renvoie à un processus, et d'autre part à un résultat » (Grize, 1996, p. 35).

Aussi, envisager un texte comme une schématisation revient à réunir en un seul concept *l'énonciation comme processus* et *l'énoncé comme résultat*. Ceci conduit Adam à situer la double face – textuelle et discursive – dans un dispositif théorique d'ensemble en neutralisant ainsi terminologiquement la séparation entre ces deux dimensions, comme le montre la **Figure 1** :

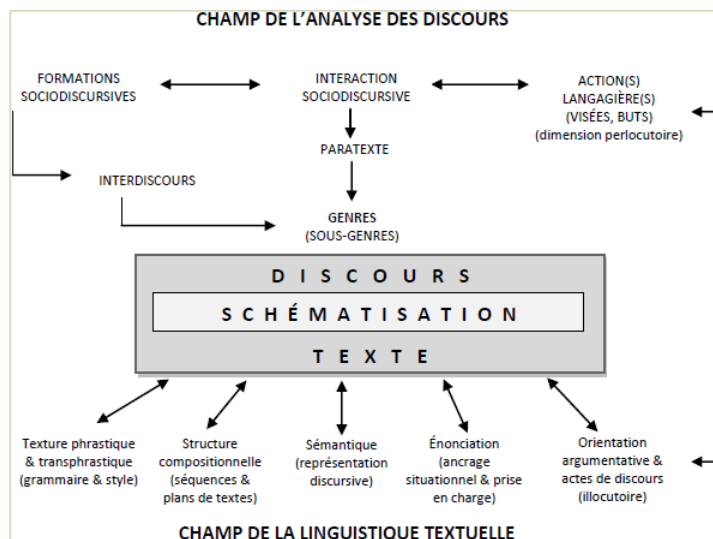


Figure 1 – Le textuel et le discursif dans un dispositif théorique d'ensemble (Adam, 1999, p. 41)

Au regard de toutes ces considérations, nous proposons de nous inscrire dans le prolongement de cette réflexion adamienne, qui a permis, à travers l'exploitation du premier aspect de la schématisation, d'articuler jusque-là énonciation et énoncé, ainsi que discours et texte. Nous le convoquerons, à notre tour, pour repenser la relation entre écrit et oralité, en prenant comme exemple l'écrit numérique issu des échanges dans les réseaux sociaux.

2. Oral, oralité et écrit numérique : les liens sous l'angle de la notion de schématisation

Le choix de l'écrit numérique issu des échanges dans les réseaux se justifie par son mimétisme de la langue parlée – étant le plus souvent imprégné d'oralité – ainsi que par sa forte interactivité, rendue possible par les riches fonctionnalités de l'interface sociotechnique, lesquelles simulent les interactions verbales en face à face. À cela s'ajoute que cet écrit est, à la fois, édité et posté par ses propres producteurs. Cet acte d'autopublication, référant donc simultanément à un processus et à un résultat, rejoint le premier aspect du concept de *schématisation*.

Rappelons au commencement que la dichotomie oral/écrit nourrit d'interminables débats se rapportant à différents champs d'analyse, tant (socio)linguistiques que littéraires et didactiques. Nous avons pu remarquer que, dans leur majorité, ces prises de position plaident pour une relation de continuité plutôt que d'opposition entre oral et écrit. Certes, Adam s'est, lui, aussi penché sur cette question mais en comparant uniquement deux versions, écrite et prononcée, des discours politiques du général De Gaulle et du maréchal Pétain. Et ce n'était que dans le but d'interpréter les changements opérés expressément dans *l'Allocution du général De Gaulle*, prononcée le 18 juin en réponse à celle de Pétain, par rapport à la version préparatoire du discours officiel écrit. Des changements dictés par les circonstances de guerre à l'époque et que Adam envisage comme autant d'états de schématisations textuelles instables.

Lorsque nous envisageons de notre côté la question de l'oralité dans les espaces de discussion virtuels, nous ne disposons en tout et pour tout que de la version écrite des messages des utilisateurs. L'oral, lui, n'existe qu'à travers les traces d'oralité apparaissant explicitement dans le style de ces derniers.

Il convient à ce stade, pour davantage de précision, de clarifier la définition des mots *oral* et *écrit*, qui se prêtent à deux niveaux d'analyse. Selon Gadet et Guérin – qui, partant des discussions sociolinguistiques actuelles sur cette dichotomie, tentent de définir, en didactique de la langue, un objet d'enseignement qui ne repose pas sur l'opposition oral/écrit – ce couple est défini comme suit :

« Oral et écrit ne renvoient en général, et dans l'usage savant et dans l'usage ordinaire, pas au phonique et au graphique. Oral réfère le plus souvent aux "formes d'actualisation de la langue" qui n'illustrent pas le modèle standard, et écrit aux actualisations conformes au code régissant le modèle standard, lequel, du fait de son appui sur un ensemble d'œuvres littéraires présentées comme prestigieuses, apparaît, dans les représentations de la langue, comme l'unique code valorisé » (Gadet & Guérin, 2008, p. 21).

Nous en déduisons que la dichotomie oral/écrit renvoie principalement à une problématique de registres et non de médium. L'oral est davantage associé à un registre moins soutenu, tandis que l'écrit s'en rapproche. Le croisement de deux registres différents dans le même canal étant toutefois un fait attesté, Gadet et Guérin distinguent alors deux plans d'analyse :

« [...] les pratiques langagières, des plus ordinaires aux plus sophistiquées, attestent que les productions écrites n'illustrent pas exclusivement le modèle standard, et que l'oral peut actualiser des formes de langues se rapprochant du modèle standard. La considération des usages incite donc à réserver les termes oral et écrit au phonique et au graphique (plan médial), sans référence au modèle standard, qui relève d'un autre niveau d'analyse (plan conceptionnel) » (Gadet & Guérin, 2008, p. 22).

Sur cette base, nous pouvons préciser à propos de l'écrit numérique dans les réseaux sociaux qu'il articule deux niveaux différents : du *plan médial*, nous ne disposons que du graphique, et, du *plan conceptionnel*, des formes de langue le plus souvent écartées du modèle standard, ce que nous évoquons sous le nom d'oralité. Nous ajoutons que, quoique distincts, ces deux plans ne sont plus opposables, car on ne saurait rencontrer l'un sans l'autre. Et nous déplorons du même coup l'absence de notions intermédiaires susceptibles de rendre compte de la réalité du recoupement de ces deux plans.

Dans cette même optique, il nous semble que le débat autour du plan médial sous-tendant le graphique et le phonique n'est pas sans nous rappeler parallèlement les anciens conflits sur l'autonomie ou non de la graphématique par rapport à la phonématique. Anis affirme à ce propos que

« rendre compte de la graphie d'une langue sans référence à la phonie, en tant qu'une partie intégrante du système linguistique – et non en tant que code secondaire transcrivant la langue *stricto sensu*, qui est orale, une telle démarche peut surprendre » (Anis, 1983, p. 31).

En termes hjelmsleviens, ce même auteur précise qu'« *une sémiotique naturelle est constituée par la corrélation entre la forme du contenu et deux formes d'expression alternantes : la forme phonique de l'expression et la forme graphique de l'expression* » (Anis, 1983, p. 31). Nous nous demandons, à ce propos, si la schématisation qui a permis de situer la double face textuelle et discursive dans un dispositif théorique d'ensemble ne trouvera pas son *degré zéro* dans les unités bifaces associant forme phonique et forme graphique. Autrement dit, *le concept clé de la logique naturelle aurait-il retrouvé son degré zéro au sein de la sémiotique naturelle ?*

Sur un autre plan d'analyse, celui du français parlé, Blanche-Benveniste déclare :

« Étudier le français parlé, c'est étudier des discours généralement non préparés à l'avance. Or, lorsque nous produisons des discours non préparés, nous les composons au fur et à mesure de leur production, en laissant des traces de cette production » (Blanche-Benveniste, 1990, p. 17).

En effet, ce même processus aboutissant aux productions orales comme résultat est l'homologue de celui aboutissant aux échanges écrits dans les réseaux sociaux. Les deux ont ceci en commun :

- un contenu non préparé à l'avance ;
- un contenu composé au fur et à mesure de sa production (prononciation pour l'oral et publication pour l'écrit) ;
- un contenu portant des traces d'oralité, autrement-dit, s'écartant du modèle standard.

Cette ressemblance entre les schèmes ou les processus de structuration des deux productions langagières, orale et écrite, se manifeste avec encore plus de netteté lorsque nous considérons leur temporalité de construction. Nous proposons le schéma suivant pour illustrer ce cas (**Figure 2**) :

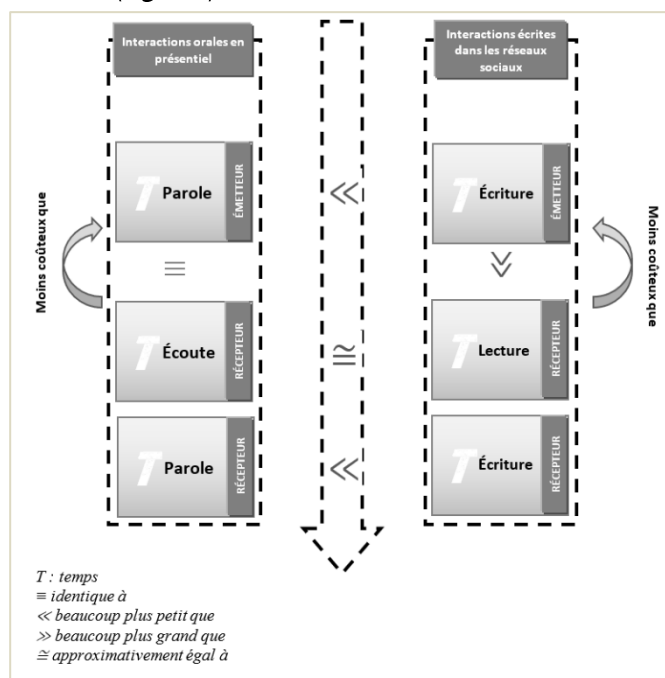


Figure 2 – Parallélisme entre la temporalité des interactions orales en présentiel et celle des interactions écrites dans les réseaux sociaux

Notons donc que les échanges écrits numériques présentent, à bien des égards, des similitudes avec les échanges oraux en face à face, notamment en ce qui concerne les schèmes et la temporalité de leur production. Cela dit, nous nous autorisons à envisager l'oralité dans les écrits numériques comme étant le résultat d'une « *synchronisation* » poussée de l'acte d'énonciation avec l'acte physique scriptural. Un acte d'énonciation qui « *remonte à la surface* » de l'écrit à mesure que se réduit l'itinéraire temporel et cognitif de la schématisation assurant le passage à l'écrit. Il suffit, en effet, de comparer les messages électroniques d'un même utilisateur, postés en temps réel et en différé, pour constater que le niveau de registre adopté est proportionnel à la temporalité de leur actualisation. Ainsi, nous parlerons – symétriquement à la *démarche d'analyse textuelle des discours* établie par Adam (2006) pour mieux appuyer l'indissociabilité de ces deux domaines – d'un *processus de mise en texte du*

discours, pour décrire les mécanismes d'échanges dans les réseaux sociaux. En effet, Blanche-Benveniste abonde indirectement dans ce sens lorsqu'elle reconnaît que « le "dire" et le "dit" sont étroitement imbriqués, et les procédés linguistiques sont les mêmes » (1990, p. 17-18).

Conclusion

La notion de *schématisation* permet de renouveler la lecture du rapport entre oral et écrit à travers le phénomène du retour de l'oral dans l'écrit électronique, au sein des espaces d'échange en ligne. Elle s'avère, dans cette optique, particulièrement probante pour rendre compte et étayer raisonnablement une vision assimilatrice de ce rapport. Les réseaux sociaux proposant des médiums d'échanges en temps réels (comme *la messagerie instantanée*) et d'autres en différés (comme *les publications* et *les commentaires*), ils constituent un terrain privilégié pour observer des variations du degré de proximité entre l'acte d'énonciation et sa réalisation scripturale. En effet, si les formes de langue illustrant le modèle standard ne sont l'apanage ni de l'oral ni de l'écrit, ce serait parce que la qualité de la production langagière ne dépend pas du genre de sa substance, mais qu'elle est notamment proportionnelle à la temporalité de sa composition. Nous en inférons que l'écrit est un enregistrement de la parole, et que c'est cet acte d'enregistrement, ainsi que ses conditions de mise en œuvre, qui devraient faire l'objet du débat, et non pas son produit. La notion de schématisation a le mérite de rendre compte de cet acte et de son produit, lorsqu'elle réfère simultanément à un processus et à son résultat. L'écrit comme l'oral ont justement en commun cette schématisation-processus.

Références

- ADAM, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle : Des genres de discours aux textes*. Nathan.
- ADAM, J.-M. ; COMBETTES, B. ; MAINGUENEAU, D. ; MOIRAND, S. ; ACHARD-BAYLE, G. (2006, juin). Textes/Discours et Co(n)textes. Entretiens avec Jean-Michel Adam, Bernard Combettes. *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n° 129-130, p. 20-49. https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2006_num_129_1_2094
- ANIS, J. (1983). Pour une graphématique autonome. *Langue française*, n° 59 – Le signifiant graphique, p. 31-44. https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1983_num_59_1_5164
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1990). *Le français parlé : Études grammaticales*. CNRS.
- GADET, F. ; GUÉRIN, E. (2008). Le couple oral/écrit dans une sociolinguistique à visée didactique. *Le français aujourd'hui*, n° 162, p. 21-27. Éditions Armand Colin. <https://shs.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2008-3-page-21?lang=fr>
- GRIZE, J.-B. (1997). *Logique et langage*. Ophrys.

Pour citer cet article

Aïcha GABANI, Salah KHENNOUR, « Les échanges dans les réseaux sociaux : de l'oral (à l')écrit ou quand écrire, c'est parler ? La notion de schématisation en question », *Paradigmes*, vol. IX, n° 04, novembre 2026, p. 225-231.